

JUSTICE : LA BÊTE NOIRE DES JURASSIENS ?

Le Jura aurait-il mal à sa justice ? C'est en tout cas ce que laisse transparaître une récente étude suisse dont les résultats sont parus dans la presse durant l'été.

Que ce soit au niveau de la confiance ou du sentiment d'égalité de traitement, les résultats publiés montrent qu'un malaise existe entre les citoyens de notre République et leur justice. Les notations faites par des personnes interrogées sont extrêmement mauvaises et nous positionnent en queue de peloton, voire même en bon dernier dans le sentiment d'inégalité de traitement à l'égard de notre justice ! Et l'on ne saurait balayer d'un revers de main cette étude réalisée de manière scientifique par des professionnels totalement indépendants.

On sait que dans une société la justice est un élément important : son fonctionnement et sa perception doivent être irréprochables pour garantir un bon équilibre et un bon fonctionnement de nos démocraties.

Impossible donc de rester de marbre face à cette étude, il convient de s'assurer que tout est mis en œuvre pour garantir aux citoyens une justice efficace et surtout impartiale.

Nous aimerions savoir de la part du Gouvernement

1. Si des évaluations similaires ont été faites ces dernières années ? Et si oui, quelle évolution observe-t-on ?
2. Peut-on garantir une réelle indépendance des magistrats en sachant que leur nomination est politisée et que la plupart d'entre eux versent une contribution importante à leur parti respectif ?
3. L'indépendance est-elle garantie en ayant sous le même toit le ministère public, le tribunal de première instance et le tribunal cantonal ? Et est-ce légal de tout avoir au même endroit sachant qu'une telle promiscuité n'est pas de nature à garantir une indépendance suffisante entre les niveaux judiciaires ?
4. Par qui et comment est faite la surveillance de la justice ?
5. Lorsque des cas sont portés devant le Tribunal fédéral, la justice jurassienne est-elle fréquemment désavouée ? Existe-il des comparaisons intercantionales ? Si oui, merci de les communiquer.
6. Qu'entend faire le Gouvernement pour que les Jurassiens fassent à nouveau confiance en leur justice ?

Nous remercions le Gouvernement pour ses réponses

Glovelier, le 2 septembre 2014

Pour le groupe PCSI-Jura

Géraldine Beuchat-Willemin